

COMPTE RENDU DE LA CONSULTATION CITOYENNE

À PAU EN DATE DU 19 OCTOBRE 2018

SUR L'EUROPE DE LA DEFENSE

Lieu & date

Vendredi 19 octobre 2018

Amphithéâtre de la Présidente de l'Université de Pau, Avenue de l'Université

A Pau (64)

Organisateur

Mouvement Européen – France

Thème

« Quelles missions confier à l'Europe de la défense ? »

Intervenant

Monsieur le Général Jean-Paul Perruche, ancien Directeur Général de l'Etat-Major de l'Union européenne

Ambiance générale studieuse et ouverte aux échanges

Interventions et questions de la salle.

Durée de la réunion : 2 heures de 16h15 à 18h15

Sur les propositions et problématiques abordées par les participants

. Selon un participant, l'Europe (les pays souhaitant avancer ensemble sur ces questions) devrait s'inspirer de l'institution antique du « Synedrion » de la confédération athénienne, qui regroupait plusieurs cités alliées et dont les membres avaient droit à une voix, pour prendre les décisions en matière de défense.

. Nécessité de bâtir une diplomatie européenne : de mettre en place une gouvernance commune dans le domaine des affaires étrangères de l'Union européenne, avant de pouvoir bâtir une véritable défense de l'Union européenne.

. Nécessité de définir les besoins collectifs des Européens, les menaces prioritaires communes (reprise de l'idée du Général Jean-Paul Perruche sur la nécessité d'un « Livre blanc européen de la défense »).

. Principe de subsidiarité : définir les actions qui doivent être communes, gérées au niveau

européen, et celles qui relèvent du national.

- . Développer une Europe des projets en matière de défense ?
- . Peut-on imaginer une défense européenne renforcée dans les domaines faisant consensus : lutte contre les catastrophes naturelles, protection des espaces aérien et maritime européens ?
- . Besoin d'approfondir les formations communes des militaires européens dans tous les domaines.
- . Questionnement sur les différences de « culture de guerre » entre les pays : entre ceux qui acceptent le principe du risque (perte de vies humaines) et les autres ; nécessité de développer un état d'esprit commun ?
- . Nécessité d'une volonté politique pour approfondir l'Europe de la défense.
- . Etoffer les états-majors unifiés européens, ne pas compter uniquement sur ceux de l'OTAN compte tenu de la nécessité de renforcer l'Europe de la défense.
- . Coopérations partielles entre les pays volontaires, à préciser.
- . L'UE pourrait multiplier les unités militaires regroupant deux ou plusieurs pays, composées de citoyens de différentes nations.
- . Développer une fraternité d'armes par la pratique sportive et l'entraînement inter-unités.
- . Proposition de création d'unités de défense européennes d'un type nouveau :
 - unités défendant les intérêts humanitaires (exemple : unités dont le but serait d'assurer la sécurité des ONG, ou de gérer la question migratoire) ;
 - unités défendant les intérêts écologiques (exemple : sécurisation du sources de biodiversité) ;
 - unités défendant les intérêts informatiques (exemple : protection des données) ;
 - unités dont le but serait de lutter contre toutes les catégories de trafics.
- . Nécessité d'harmoniser et unifier l'approvisionnement en matériel, la production industrielle en matière d'armement, pour réaliser des économies d'échelle, simplifier la logistique, et investir davantage en recherche et développement.
- . Questionnement sur la question de savoir de quelle façon les politiques sont menées une fois le outils créés (exemple de Frontex) : rejoint la nécessité d'une volonté politique forte.
- . Questionnements sur le rôle de l'OSCE

Conclusion générale :

Il manque une volonté politique forte.

Les citoyens doivent manifester leur exigence d'une Europe de la défense vis à vis des leur personnel politique.

Ce sont les états européens, et non les institutions européennes, qui ralentissent le développement de l'Europe de la défense.